

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°42 du 15 octobre 2010

TEXTE SIGNALE

ERRATUM

au décret n° 2010-1015 du 30 août 2010 modifiant le décret n° 88-286 du 24 mars 1988 modifié relatif au commandement des formations militaires de la sécurité civile.

Du 13 octobre 2010

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM au décret n° 2010-1015 du 30 août 2010 modifiant le décret n° 88-286 du 24 mars 1988 modifié relatif au commandement des formations militaires de la sécurité civile.

Du 13 octobre 2010

NOR I O C E 0 9 3 1 1 0 3 Z

Texte modifié :

Décret n° 2010-1015 du 30 octobre 2010 (JO n° 202 du 1er septembre 2010, texte n° 18 ; signalé au BOC 41/2010).

Référence de publication : Signalé au BOC 42/2010.

Le décret n° 2010-1015 du 30 août 2010 est modifié comme suit :

Dans l'en-tête du texte.

Rubrique « date de signature ».

Au lieu de :

« Du 30 octobre 2010 » ;

Lire :

« Du 30 août 2010 ».